



WCOD

Watten Cassel Organisations Diverses

Avec la Municipalité de Saint-Martin-lez-Tatinghem

En partenariat avec :



Organisent

Le Dimanche 23 Juin 2019

Les 12^{èmes} Foulées Du Nard - Quartier du Rivage

8^{ème} Course du Challenge CAPSO



RAPPEL DES CATEGORIES :

Catégories	Années de naissance	Distances	Heures de départ de la course
Masters	nés en 1979 et avant	4,8 kms ou 10 kms	2 Tours 4,8 : Kms 10 h 05 10 kms (1 gde boucle) : 10h05
Séniors	de 1980 à 1996	4,8 kms ou 10 kms	
Espoirs	de 1997-1998 et 1999	4,8 kms ou 10 kms	
Juniors	2000 et 2001	4,8kms ou 10 kms	
Cadets	2002 et 2003	4,8 kms ou 10 kms	
Minimes	2004 et 2005	4,8 kms	
Benjamins	2006 et 2007	2,400 kms	10h00
Poussins	2008 et 2009	1 km	11h20
Ecoles d'Athlé	De 2010-2011-2012	600 mètres	11h30
Baby Athlé	2013 et après	300 mètres	11h40

INSCRIPTION : 6 € A PARTIR DE MINIMES + 3 EUROS LE JOUR DE LA COURSE

GRATUIT POUR LES AUTRES CATEGORIES

Par courrier : Association WCOD - Gérard COCKENPOT - 36, rue Allent 62500 SAINT-OMER

Par mail : gcockenpot@notaires.fr

La veille de la course : Décathlon Longuenesse de 9h à 15 h

Le jour de la course : Place du Rivage (+3 euros pour le 4.8 et 10 kms)

RETRAIT DES DOSSARDS : LE SAMEDI 22 JUIN à *Décathlon Longuenesse de 9 h à 15 h*
et le jour de la course sur le site du départ.

DEPART ET ARRIVEE : *Place du rivage à Saint-Martin-lez-Tatinghem*

CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE :

Tout coureur doit fournir :

-Soit une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;

-Soit une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

-Soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ATTENTION, la remise du certificat médical sur le téléphone n'est pas valable.

RECOMPENSES :

Un lot souvenir de la course sera remis à tous les coureurs du 4,8 km et du 10km.

Primes remises à l'arrivée pour les 8 premières et les 8 premiers du 10 km (de 60 à 10 euros) et les 3 premières et 3 premiers du 4,8 km (de 20 à 10 euros) pour un montant total de primes de 630 euros.

Un lot sera également remis aux coureurs de toutes les autres catégories.

▪ SECURITE :

La sécurité sera assurée par l'association "CROIX BLANCHE" de LICQUES

Le parcours ne pouvant être interdit à toute circulation, les concurrents sont tenus de se tenir sur le côté droit de la chaussée.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les vols ou détérioration.

▪ ASSURANCE :

L'assurance du Marais à Saint Omer

FICHER INFORMATIQUE :

Chaque participant, en signant le bulletin d'inscription, signera la déclaration suivante :

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve.

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats.

Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs.

Conformément aux dispositions de la Loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres organisateurs. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en indiquant nom, prénom, adresse.
(Réglementation FFA)

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° Dossard

Course choisie

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance Sexe : H OU F

Adresse

Code postal Ville.....

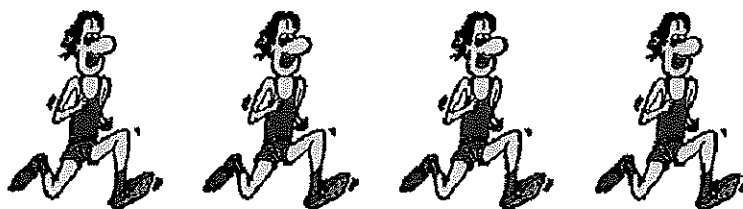
Tél :.....

Mail (écrire en majuscule) :.....

Licence F.F.A. Club :.....

Joindre : Photocopie du CM ou de la licence (Obligatoire)

Temps limite pour le 10 kms 1h15



Pour tout renseignement, contacter :

Gérard Cockenpot : tel 06 75 02 20 94 -mail : gcockenpot@notaires.fr

Site internet : <http://www.stmartinleztatinghem.fr> ou www.course-alternative.fr

facebook : www.facebook.com/wcod.saintomer

« Comme l'an dernier, la Ch'ti Délire « LES ILLUMINES DU MARAIS »
aura lieu également le même jour que les foulées du Nard.

Départ et arrivée Place du Rivage à SAINT MARTIN lez TATINGHEM